Fondation Jean Jaurès

Économie/ social

EMPLOYÉS À DOMICILE : CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

Agathe Cagé, Serge Da Mariana, Édouard Lecerf, Leïla Hicheur

25/06/2025

Assurant des activités essentielles – les services de la vie quotidienne, l'aide à la petite enfance et l'accompagnement des personnes dépendantes –, les salariés employés à domicile sont près d'un million en France. Sans eux – et surtout elles, dans l'immense majorité –, le quotidien de plus de deux millions de particuliers-employeurs serait directement, et parfois profondément, affecté. Mais reconnaît-on vraiment leur contribution au bien-être collectif ?

Initié par le groupe Ircem et fondé sur un dispositif en double miroir réalisé par Toluna-Harris Interactive, un baromètre inédit permet de croiser les regards du grand public, des salariés à domicile et des particuliers-employeurs sur leur qualité de vie, leurs vulnérabilités, leurs relations aux métiers de l'emploi à domicile. Une mise en lumière de nombreuses convergences, mais aussi de nettes lignes de fracture, que **Agathe Cagé**, **Serge Da Mariana**, **Édouard Lecerf** et **Leïla Hicheur** analysent dans cette étude.

Table des matières

Au cœur du bien-vivre, à la marge de la reconnaissance : regards croisés des employés à domicile, des employeurs et des Français
Agathe Cagé, associée-cofondatrice de Compass Label et docteure en science politique, et ***Édouard Lecerf***, spécialiste de l'opinion publique, est le cofondateur de George[s]
– Engagement, respect, humanité et utilité : les salariés à domicile, des métiers singuliers et salués
– Des Français en manque d'équilibre et en quête de liens
– Conclusion : un deuxième cercle de soutien essentiel au bien-vivre des Français

Une relation de travail fondée sur le respect mutuel et la confiance partagée, source de liens uniques
Entretien avec ***Serge Da Mariana***, directeur général du groupe Ircem

Accompagner les fragilités sociales

Leïla Hicheur, directrice de cabinet du directeur général et directrice des affaires stratégiques du groupe Ircem

Avant-propos et méthodologie

« Mes sujets sont ces êtres que personne ne regarde. Mais ce sont pourtant eux qui font marcher le monde. Ils font le travail[1]. » Comment dire plus justement qu'en empruntant ces mots au photographe américain Richard Avedon ce que nous avons choisi d'explorer dans le cadre de la création de ce nouveau baromètre ?

Les salariés du particulier-employeur et de l'emploi à domicile assurent des activités essentielles : les services de la vie quotidienne (aide ménagère, soutien scolaire, cuisine, jardinage, livraison de courses à domicile, sortie des animaux de compagnie, etc.), l'aide à la petite enfance et l'accompagnement des personnes dépendantes (aide aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou convalescentes, etc.). Elles, dans l'immense majorité, et ils sont près de 1 million en France.

Sans leur travail, le quotidien de plus de 2 millions de particuliers-employeurs serait directement, et parfois profondément, affecté. Mais ce serait également la vie de leurs proches, l'organisation de l'entreprise, du service public ou de l'association au sein desquelles ils travaillent, et plus globalement notre société, qui seraient impactées.

Bien-vivre et utilité sociale

Le baromètre dont nous présentons ici les résultats, initié par le groupe Ircem (groupe de protection sociale à but non lucratif des salariés du particulier-employeur et de l'emploi à domicile), mesure le niveau actuel et les déterminants du bien-vivre des Français dans leur globalité et de manière spécifique celui des salariés à domicile, d'une part, et celui des particuliers-employeurs, d'autre part.

Nous avons également demandé aux Français d'évaluer l'utilité sociale des employés à domicile, c'est-à-dire l'impact positif de ces métiers sur la société, leur contribution au bien-être collectif, à la qualité de vie des autres et au bon fonctionnement de la société. Nous leur avons enfin demandé d'estimer le niveau de reconnaissance par la société de cette utilité sociale.

Les résultats, vous le verrez, montrent le haut niveau de reconnaissance par les Français du rôle essentiel de celles et ceux qui prennent en charge professionnellement les services de la vie

quotidienne, l'aide à la petite enfance et l'accompagnement des personnes dépendantes et le décalage marqué avec la reconnaissance estimée de celui-ci par la société.

Un dispositif inédit en double miroir

Nous avons créé pour ce baromètre un dispositif inédit en double miroir. Nous avons conduit de façon parallèle :
– une étude quantitative auprès de 524 salariés à domicile (échantillon interrogé à partir d'un fichier fourni par le groupe Ircem) ;
– une étude quantitative auprès de 1 022 personnes, échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Au sein de cet échantillon,111 personnes sont actuellement particuliers-employeurs.

Ces études ont été réalisées en ligne par l'institut Toluna-Harris Interactive, pour la première du 23 avril au 15 mai 2025 et pour la seconde du 17 au 24 avril 2025.

Nous avons ainsi pu croiser les regards du grand public, des salariés à domicile et des particuliers-employeurs sur leur qualité de vie, leurs vulnérabilités, leur vision des deux dernières et des deux prochaines années et, enfin, sur leurs relations aux métiers de l'emploi à domicile. Ces croisements mettent en lumière de nombreuses convergences, mais aussi de nettes lignes de fracture.

Le profil des salariés de particuliers-employeurs interrogés
La population que nous avons interrogée est composée de salariés extraits des fichiers du groupe Ircem et ayant accepté de répondre à cette enquête en ligne. Un filtre a été appliqué pour la première sélection des individus : le questionnaire n'a été adressé qu'aux personnes ayant déclaré un minimum de 10 heures de travail comme professionnel de l'emploi à domicile par semaine.
Les principales caractéristiques de leur profil sont les suivantes :
– 95% de femmes ;
– 53,5 ans d'âge moyen ;
– 26% travaillent, en tant que salarié à domicile, moins de 69 heures par mois, 29% entre 60 et 90 heures, 26% entre 90 et 120 heures, et 19% travaillent plus de 120 heures ; soit une moyenne de 94 heures par mois ;
– les salariés à domicile déclarent en moyenne travailler pour 6,5 employeurs ;
– 63% déclarent comme activité principale les services de la vie quotidienne, 25% l'accompagnement des personnes dépendantes et 8% l'aide à la petite enfance ;
– 95% exercent leur activité depuis plus d'un an.

1. Richard Avedon, *Beaumont Enterprise*, 22 septembre 1985.